

# SANEXPERT

F-4575

DIPROME



## NETTOYANT DESINFECTANT COMPLET TP 2, 3 et 4

### Fonctions BACTÉRICIDE, LEVURICIDE et VIRUCIDE

- Très large spectre d'efficacité sur bactéries, levures, virus enveloppés & virus non enveloppés
- Nettoie et désinfecte en présence de saleté, de sang et de protéines
- Nettoyant désinfectant sans aldéhyde, sans chlore actif

### Secteurs d'activités biocide

**TP2** : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**TP3** : Hygiène vétérinaire

**TP4** : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	Liquide limpide
MASSE VOLUMIQUE	1050 g/l +/- 20 g/l
RÉACTION CHIMIQUE	Alcalin faible, non caustique
TENSION SUPERFICIELLE	31,5 dyne/cm à 1%
ODEUR	Non parfumé
COULEUR	Incolore à jaune clair

pH pur	Approx 12.9
pH à 1 %	Approx 11.2
POINT D'ECLAIR	68 °C non combustible
VISCOSITÉ dynamique	30 mPa.s (20°C)
VISCOSITÉ cinématique	22 mm <sup>2</sup> .s (20°C)
VISCOSITÉ cinématique	6,9 mm <sup>2</sup> .s (40°C)
PRESSION VAPEUR	23 hPa (20 °C)



Utilisable mode de production biologique  
règlements (CE) n°834/2007 et 889/2008

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Fait l'objet de nombreux tests pour très large activité de désinfection multisectorielle :

#### Domaines alimentaires, industriels et collectivités testés selon aux normes européennes (EN)

Efficacité  
Bactéricide



**EN 1276** Résultat (log 5), en présence d'une charge organique élevée : substances interférentes  
*E. coli* ATCC 10536, *S. aureus* ATCC 6538, *E. hirae* ATCC 10541, *P. aeruginosa* ATCC 15442

Dosage	1,5 %	1,5 %	1 %	1,5 %	Conditions de saleté
	3 g/l BSA	10 g/l Lait écrémé	10 g/l Saccharose	10 g/l Extrait de levure	
Temps	5 min	5 min	5 min	5 min	

**EN 1276 (MRSA)** Résultat (log 5), en présence d'une charge organique élevée (albumine)

<i>S. aureus</i> MRSA ATCC 33592	1 %	3 g/l BSA	5 min	Conditions de saleté
----------------------------------	-----	-----------	-------	----------------------

**EN 1276** Résultat (log 5), en présence d'une charge organique élevée (albumine)

<i>L. monocytogenes</i> ATCC 15313, <i>S. typhimurium</i> ATCC 13311	0,5 %	3 g/l BSA	5 min	Conditions de saleté
--	-------	-----------	-------	----------------------

**EN 13697** Résultat (log 4), en présence d'une charge organique élevée (albumine)

<i>E. coli</i> ATCC 10536, <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage	2,5 %	3 g/l BSA	5 min	Conditions de saleté
--	--------	-------	-----------	-------	----------------------

**EN 13697** Résultat (log 4), en présence d'une charge organique élevée (albumine)

<i>L. monocytogenes</i> ATCC 15313	1,5 %	3 g/l BSA	5 min	Conditions de saleté
<i>S. typhimurium</i> ATCC 13311	3 %	3 g/l BSA	5 min	

**EN 16615** Résultat (log 5), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton)

<i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage	6 %	3.0g/l BSA + 3.0g/l Erythrocytes	5 min	Conditions de saleté
---	--------	-----	----------------------------------	-------	----------------------

**EN 1276** Résultat (log 5), en présence de faible charge organique (albumine)

<i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. coli</i> ATCC 10536, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage	0,5 %	0.3 g/l BSA	10 min	Conditions de propreté
	Dosage	0,25 %	0.3 g/l BSA	20 min	

**EN 1276 modifiée** Résultat (log 4), en présence de faible charge organique (albumine)

<i>L. interrogans</i> (maladie de Weil)	1 %	0.3g/l BSA	5 min	Conditions de propreté
---	-----	------------	-------	------------------------

**EN 13697** Résultat (log 4), en présence d'une charge organique élevée (albumine)

<i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. coli</i> ATCC 10536, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442	Dosage	0,5 %	0.3 g/l BSA	15 min	Conditions de propreté
	Dosage	0,5 %	0.3 g/l BSA + 8.5 g/l lait écrémé pour <i>P. aeruginosa</i>	10 min	Conditions de saleté

Efficacité  
Levuricide



**EN 1650** *C. albicans* ATCC 10231 Résultat (log 4), en présence d'une charge organique élevée (albumine)

	Dosage	0,5 %	3.0 g/l BSA	15 min	Conditions de saleté
--	--------	-------	-------------	--------	----------------------

**EN 13697** *C. albicans* ATCC 10231 Résultat (log 3), en présence d'une charge organique élevée (albumine)

	Dosage	2 %	3.0 g/l BSA	15 min	Conditions de saleté
--	--------	-----	-------------	--------	----------------------



**Domaines alimentaires, industriels et collectivités testés selon aux normes européennes (EN)**

**Efficacité  
Levuricide**



<b>EN 16615</b>	<i>C. albicans</i> ATCC 10231	Résultat (log4), en présence d'une charge organique élevée (albumine + érythrocytes de mouton)
Dosage	4 %	3,0 g/ BSA + 3,0 g/l Erythrocytes 1 min Conditions de saleté
<b>EN 1650</b>	<i>C. albicans</i> ATCC 10231	Résultat (log 4), en présence de faible charge organique (albumine)
Dosage	0,25 %	0,3 g/ BSA 10 min Conditions de propreté
<b>EN 13697</b>	<i>C. albicans</i> ATCC 10231	Résultat (log3), en présence de faible charge organique (albumine)
Dosage	0,25 %	0,3 g/l BSA 10 min Conditions de propreté

**Efficacité  
Fongicide**

<b>EN 1650</b>	Résultat fongicide (log 4), en présence de faible charge organique (Albumine)
<i>A.brasiliensis (A.niger)</i> ATCC 16404	0,3 g/l BSA 4 % 60 min Conditions de propreté
<b>EN 16615</b>	Résultat fongicide (log 4), en présence de faible charge organique (Albumine)
<i>A.brasiliensis (A.niger)</i> ATCC 16404	0,3 g/l BSA 2 % 15 min Conditions de propreté

**Efficacité  
Virucide  
contre les  
bactériophages**

<b>EN 13610</b>	Résultat contre les bactériophages en présence de charge organique (lait écrémé 1%)
<i>Lactococcus lactis subsp. lactis phage P001</i>	3 % 15 min Conditions de saleté
<i>Lactococcus lactis subsp. lactis phage P008</i>	3 % 15 min Conditions de saleté

**Efficacité  
Virucide**



<b>EN 14476</b>	Résultat (log 4), en présence d'une faible charge organique (albumine) et d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton).
<i>Souche de Norovirus murin S99 Berlin</i>	2 % 0,3 g/ BSA 5 min Conditions de propreté
<b>EN 14476</b>	Résultat (log 4), en présence d'une faible charge organique (albumine) et d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton).
<i>Adénovirus de type 5 souche Adénoïde 75</i>	2 % 0,3 g/ BSA + 3,0 g/l Erythrocytes 15 min Conditions de saleté
	2 % 3,0 g/ BSA + 3,0 g/l Erythrocytes 60 min Conditions de saleté
	4 % 3,0 g/ BSA + 3,0 g/l Erythrocytes 15 min Conditions de saleté

**Efficacité  
Virucide  
contre les virus  
enveloppés**



<b>EN 14476 : 2013+A1 :2015</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton)
<i>Virus de la vaccine modifié Ankara (MVA)</i>	1 % 3,0 g/ BSA + 3,0 g/l Erythrocytes 5 min Conditions de saleté
<b>EN 14476</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton)
<i>Influenza A (H7N9) Virus (Virus de la grippe Aviaire)</i>	0,5 % 3,0 g/ BSA + 3,0 g/l Erythrocytes 5 min Conditions de saleté
<b>EN 14476 : 2013+A1 :2015</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton)
<i>Influenza A (H1N1) Virus (Virus de la grippe A)</i>	0,5 % 3,0 g/ BSA + 3,0 g/l Erythrocytes 5 min Conditions de saleté



**Domaines vétérinaires - testées selon les normes européennes (EN)**

**Efficacité  
Bactéricide**



<b>EN 1656</b>	Résultat (log 5), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 °C
<i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442, <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541 and <i>P. vulgaris</i> ATCC 13315	
Dosage	4 % 10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure 30 min Conditions de saleté

<b>EN 14349 (surfaces non poreuses)</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 °C
<i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442, <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541 and <i>P. vulgaris</i> ATCC 13315	
Dosage	6 % 10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure 30 min Conditions de saleté

**Efficacité  
Levuricide**



<b>EN 1657</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 °C
<i>C. albicans</i> ATCC 10231	2 % 10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure 30 min Conditions de saleté

<b>EN 16438</b>	Résultat (log 3), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 °C
<i>C. albicans</i> ATCC 10231	1 % 10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure 60 min Conditions de saleté

**Efficacité  
Virucide**



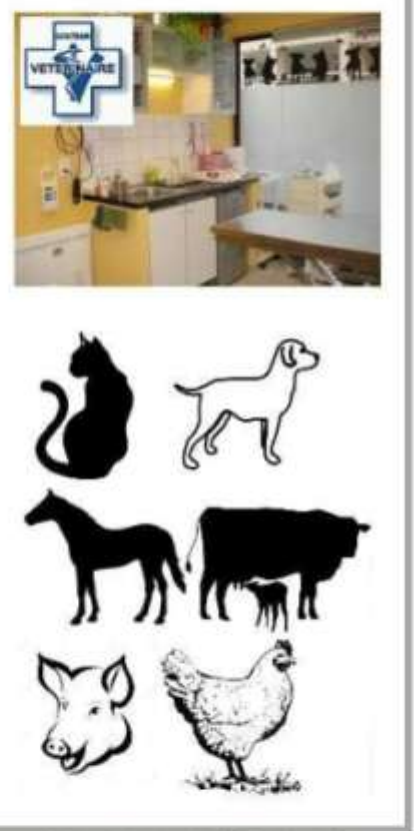
<b>EN 14675</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique vétérinaire élevée (albumine + extrait de levure) à 10 °C
<i>Virus de la vaccine modifié Ankara (MVA)</i>	3 % 10,0 g / l de BSA + 10,0 g / l d'extrait de levure 30 min Conditions de saleté

<b>EN 14675 :2015</b>	Résultat virucide (log 4) en conditions de propreté vétérinaire (Albumine) à 10°C
<i>Enterovirus E (Bovine enterovirus Type I) ECBO ATCCVR-248</i>	6 % 3,0g/l BSA 15 min Conditions de saleté

<b>EN 17122 :2019</b>	Résultat virucide (log 3) en conditions de propreté vétérinaire (Albumine) à 10°C
<i>Feline coronavirus FLI-RVB-1259</i>	2 % 3,0g/l BSA 5 min Conditions de saleté

**Tests : Robert Koch-Institut et DW En présence de substances interférentes**

<i>Norovirus : Feline calici virus (FCV)</i>	4 % 30 min	Conditions de saleté
<i>ECBO Virus : Entérovirus E</i>	3 % 60 min 5 % 30 min	
<i>Poliovirus</i>	5 % 15 min 4 % 60 min	
<i>Adenovirus</i>	4 % 30 min	
<i>Rota virus</i>	3 % 15 min	
<i>Virus de la vaccine</i>	2 % 5 min	
<i>Polyoma Virus SV 40 (Papova Virus)</i>	2 % 30 min	



Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'accablant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

## Zones médicales testées selon les normes européennes (EN)

### Efficacité Bactéricide



<b>EN 13727</b>	Résultat (log 5), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442				
Dosage	2 %	5 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté	
Dosage	1 %	60 min			
<b>EN 13697</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442				
Dosage	7 %	5 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté	
Dosage	1 %	60 min			
<b>EN 14561</b>	Résultat (log 5), en présence de faible charge organique (albumine) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442				
Dosage	2,5 %	15 min	0.3 g/l de BSA	Conditions de propreté	
<b>EN 16615</b>	Résultat (log 5), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>S. aureus</i> ATCC 6538, <i>E. hirae</i> ATCC 10541, <i>P. aeruginosa</i> ATCC 15442				
Dosage	6 %	5 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté	

### Efficacité Levuricide



<b>EN 13624</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>C. albicans</i> ATCC 10231	1 %	5 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté
		0,25 %	60 min		
<b>EN 13697</b>	Résultat (log 3), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>C. albicans</i> ATCC 10231	3 %	5 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté
		1 %	60 min		
<b>EN 14562</b>	Résultat (log 4), en présence de faible charge organique (albumine) <i>C. albicans</i> ATCC 10231	3 %	15 min	0.3 g/l BSA	Conditions de propreté
<b>EN 16615</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>C. albicans</i> ATCC 10231	4 %	1 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté

Données disponibles pour l'entretien mécanique, conformément à la norme EN 16615 pour les allégations bactéricide et levuricide.

### Efficacité Fongicide

<b>EN 1650</b>	Résultat fongicide (log 4), en présence de faible charge organique (Albumine) <i>A. brasiliensis (A. niger)</i> ATCC 16404	0.3 g/l BSA	4 %	60 min	Conditions de propreté
<b>EN 16615</b>	Résultat fongicide (log 4), en présence de faible charge organique (Albumine) <i>A. brasiliensis (A. niger)</i> ATCC 16404	0.3 g/l BSA	2 %	15 min	Conditions de propreté

### Efficacité Virucide



<b>EN 14476</b>	Résultat (log 5) en présence d'une faible charge organique (albumine) et d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Poliovirus Type 1 souche LSc-2ab</i>	4 %	30 min	0.3 g/l BSA	Conditions de propreté
		5 %	60 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté
<b>EN 14476</b>	Résultat (log 5) en présence d'une faible charge organique (albumine) et d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Adenovirus Type 5 souche Adenoid 75</i>	2 %	15 min	0.3 g/l BSA	Conditions de propreté
		2 %	60 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté
<b>EN 14476</b>	Résultat (log 5) en présence d'une faible charge organique (albumine) et d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Murine Norovirus souche S99 Berlin</i>	2 %	5 min	0.3 g/l BSA	Conditions de propreté
		2 %	15 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté
<b>EN 16777</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Adenovirus Type 5 souche Adenoid 75</i>	5 %	60 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté
<b>EN 14476</b> : 2013+A1 : 2015	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Virus de la vaccine modifié Ankara (MVA)</i>	1 %	5 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté
<b>EN 14476</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Influenza A (H7N9) Virus</i>	0,5 %	5 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté
<b>EN 14476</b> : 2013+A1 : 2015	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Influenza A (H1N1) Virus</i>	0,5 %	5 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté
<b>EN 14476</b>	Résultat (log 4), en présence d'une charge organique médicale élevée (albumine + érythrocytes de mouton) <i>Duck Hepatitis B (souche surrogat pour Hepatitis B (HBV))</i>	5 %	5 min	3.0 g/l BSA + 3.0 g/l Erythrocytes	Conditions de saleté
<b>EN 14476</b> (2013+A2:2019)	Résultat virucide (4 log) en conditions propres (Albumine) <i>Souche modifiée de virus de la vaccine Ankara (MVA) ATCCVR-1508</i>	4 %	1 min	0.3 g/l BSA	Conditions de propreté
<b>EN 16777</b> (2018)	Résultat virucide (4 log) en conditions propres (Albumine) <i>Souche modifiée de virus de la vaccine Ankara (MVA) ATCCVR-1508</i>	4 %	1 min	0.3 g/l BSA	Conditions de propreté
<b>EN 14476</b>	Résultat (log 4), en présence de faible charge organique (albumine) <i>Virus corona bovin (BCoV) (comme substitut pour d'autres membres de la famille des coronavirus, y compris le MERS-CoV et le SRAS-CoV-2)</i>	5 %	1 min	0.3 g/l BSA	Conditions de propreté

Après évaluation avec Poliovirus, Adenovirus et MNV (Murine Norovirus), ce produit peut être déclaré comme ayant des propriétés «virucides» selon EN 14476. Conforme à la norme EN 16777, test de surface virale. Le test EN 16777, introduit en 2016, est basé sur une méthodologie similaire à l'EN 13697.

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'accablant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Tests de compatibilité à 3 % à 20 °C pendant 30 jours sur échantillons de matériaux typiques utilisés pour les dispositifs médicaux (compatibilité des matériaux) :

Aluminium anodisé	Aluminium recouvert de technologie poudre	Acier doux nickelé	Acier martensitique poli
Acier inoxydable recouvert d'or	polyéthylène	Polyméthacrylméthacrylate	Céramique
Verres optiques en silicate	Lunettes optiques en polycarbonate	Revêtement de sol en polychlorure de vinyle	Matériau composite à base de carbure de tungstène et de nickel

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Enlever les dépôts de saletés de la surface à désinfecter.

Diluer selon domaine d'application, effet biocide et temps de contact souhaités (voir tableaux tests efficacité sur documentation technique)

Domaines alimentaires, industriels et collectivités	de 0,25 à 6 %
Domaines vétérinaires	de 1 à 6 %
Zones médicales	de 0,25 à 6 %

Préparer une solution fraîche juste avant utilisation (remplacer toute solution devenant visiblement sale).

Appliquer sur la surface en passant une vadrouille ou en pulvérisation, verser et essuyer.

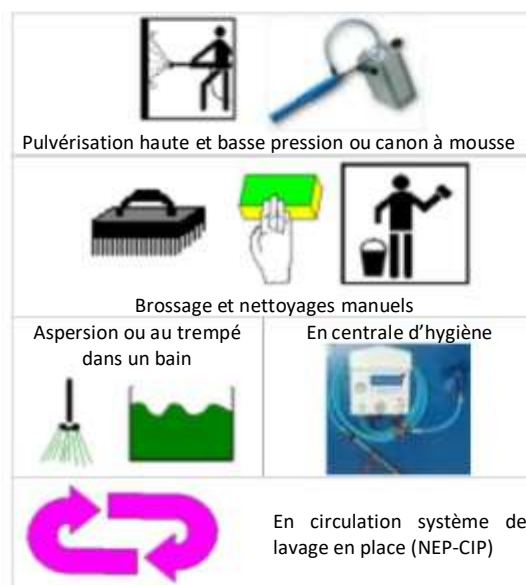
Utiliser 30 à 50 ml de solution/m<sup>2</sup> pour bien mouiller et laisser agir 5 à 15 minutes (ou plus suivant protocole choisi).

La surface doit rester humide pendant tout le temps de contact.

Rincer ou laisser sécher à l'air. Les surfaces désinfectées susceptibles d'entrer en contact avec les aliments doivent être rincées à l'eau potable. Le rinçage des sols n'est pas nécessaire sauf s'ils doivent être cirés ou polis.

Le produit ne doit pas être utilisé en combinaison avec d'autres biocides ou produits de nettoyage.

Vérifier la compatibilité avec les surfaces en effectuant d'abord un test sur une zone peu visible.



Compatibilité des matériaux

Convient aux surfaces dures lavables. Comme les surfaces varient en qualité, l'adéquation du produit doit être vérifiée en effectuant d'abord des tests sur une petite zone peu visible. L'aluminium, le linoléum, le verre acrylique ou les surfaces revêtues de polymères peuvent être affectés en fonction de la concentration d'utilisation. Le PVC plastifié pourrait être décoloré. L'utilisation d'un désinfectant en plus des procédures de rinçage courantes est conseillée.

La désinfection des éléments suivants n'est pas conseillée: Linoléum, tubes PVC flexibles, surfaces revêtues de polymère et caoutchouc butyle de haute qualité. Le potentiel corrosif du produit contre les aluminium, les composés de carbure de tungstène-nickel limitent son utilisation pour la désinfection des dispositifs médicaux.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Composés d'eau, agent sequestrant, tensioactif, modificateur de pH, Chlorure de didécyl diméthyl ammonium

Teneur garantie en matières actives : 69.3 g/Kg Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (DDAC)

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



• QUALIMAT TRANSPORT : Satisfait et est en conformité avec :

Les exigences Niveau D (Niveau B + Désinfection) avec un désinfectant agréé et homologué pour le contact alimentaire POA – POV du cahier des charges QUALIMAT TRANSPORT

## RECOMMANDATIONS

**DANGER**

**H290** Peut être corrosif pour les métaux.

**H314** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**H400** Très toxique pour les organismes aquatiques.

**H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**P260** Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. **P273** Éviter le rejet dans l'environnement. **P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. **P303 + P361 + P353** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. **P304 + P340 + P310** EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. **P305 + P351 + P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Usage biocide TP 2, 3 et 4 : 69.3 g/Kg Chlorure de didécyl diméthyl ammonium (DDAC)

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques
- désinfectants

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Élimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Remplissage de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau, la durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de débi.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : Y1Y1-F004-U00Q-G1V3**

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec les réserves que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

**DIPROME** 355 route de Montargis 45700 Chevillon sur Huillard

Tél : 07.49.34.19.93 - Mail : [diprome45@gmail.com](mailto:diprome45@gmail.com) - site web : [diprome.fr](http://diprome.fr)

Ref. F-4575

Révision n° 2  
222297 HJ